

Compte-rendu du 2^{ème} conseil d'école

Séance du 14 mars 2019

Présidente : Mme Moya, directrice de l'école

Secrétaires de séance : Mme Bélard, enseignante et Mme Blanc, PENCA

Présents : Mme Schuster, M. Gil, Mme Noisier, Mme Goupil, Mme Hairaye, Mme Gallen, Mme Bernillon, Mme Miquel, enseignants

: M. Pagès, maire et M. Lacans, adjoint au maire

: Mme Bonhoure, restauration scolaire

: Mme Héraud, Mme Arqué, Mme Lacheroy, Mme Blanc, Mme Rouzès, Mme Cailmail, M. Alconchel, Mme Waldman, Mme Escriet, Mme Mouchet (PENCA)

: Mme Raposo, Mme Tissandier, ATSEM

: M. Astric, Mme Mouchet, LACLAL

Excusés : Mme. Mailho, inspectrice de l'Éducation Nationale, M. Vicens, DDEN

Début de séance : 18h00

L'ordre du jour :

1. Prévision d'effectifs pour la rentrée 2019
2. Liaison CM2-6^{ème}
3. Sorties et projets éducatifs prévus
4. Budgets de l'école
 - a. Mairie
 - b. Coopérative scolaire
5. Organisation de la sortie des classes le midi
6. Inscription « Cantine »
7. Fête de l'école
8. Questions PENCA

1. Prévision d'effectifs pour la rentrée 2019

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
22	30	19	31	23	21	34	30	
Maternelle : 71			Cycle 2 : 75			Cycle 3 : 64		210

2. Liaison CM2-6^{ème}

Semaine du 17 décembre : jeux mathématiques

2 avril : Cross CM2-6^{ème} Villefranche : les petits bouchons en relais (projet à but humanitaire : aide aux personnes handicapées)

23 mai : Conseil Ecole-Collège

Fin d'année : visite du collège

Echanges entre les sixièmes et les CM2 autour des mathématiques : les 6^{ème} ont écrit plusieurs programmes de construction ; les CM2 doivent les réaliser.

3. Sorties et projets éducatifs prévus

Cycle 1 :

- 18 mars : sortie au théâtre les trois ponts Castelnaudary
- Une autre sortie à la journée aura lieu en période 5
- 6 juin : accueil des futurs PS dans l'école le matin

GS/CP, CP/CE1 + les CE1 des CE1/CE2 : classe découverte à Saint-Béat sur les thèmes du cirque et de la montagne, du 08 au 12 avril 2019

Liaison GS/CP :

- Cross en début d'année
- Partage de la galette
- Saynètes des GS aux CP
- Tournoi de lutte
- D'autres actions sont prévues d'ici la fin de l'année

CE1/CE2 et CE2/CM1 :

- projet de sortie à la halle à la machine à Montaudran
- sortie en vélo en préparation → besoin de parents agréés

CM1 et CM2 :

- rencontre avec l'auteur Yves Grevet
- participation au triathlon organisé sur le secteur de Villefranche de Lauragais

CM1 :

- sortie dans le village pour observer les traces historiques médiévales

CM2 :

- Cycle piscine le 1^{er} avril avec les GS/CP
- Sortie à pied à Port-Lauragais pour la visite du musée du canal du midi

Ecole :

- Jeudi 28 mars : Journée de La Grande Lessive → production d'œuvres le mardi 26 mars matin
- Vendredi 24 mai : Fête du printemps
- Action « Torchons » organisée en période 4
- Journée « Nettoyons la nature » (pour certaines classes)

4. Budget de l'école

a. Mairie

Lignes budgétaires de 2019 :

→ Budget voté le 11 avril 2019

b. Coopérative scolaire

Chaque classe a un budget de 571 €.

Nous tenons à remercier les parents qui se sont mobilisés pour la tombola.

14. Organisation de la sortie des classes le midi

Le midi, les parents ne rentrent plus dans l'école pour récupérer leur enfant qui ne mange pas à la cantine. Ce sont les enseignants qui emmènent les enfants au portail. En ce qui concerne la classe de Mme Hairaye, les élèves qui doivent sortir sont envoyés dans la classe de Mme Bernillon.

Est-il possible de remettre un agent pour le parking sur les temps du matin et du soir ?

→ un agent ne sera pas remis mais des panneaux ainsi qu'une signalisation sont assez explicites pour expliquer les places interdites sur le parking. (places réservées aux bus...)

15. Inscription « Cantine »

Les inscriptions des enfants à la cantine ne se font plus au jour le jour. C'est une inscription au mois : les jours où les enfants ne mangent pas doivent être réguliers pour faciliter l'organisation des temps de midi et afin que l'on sache systématiquement quels sont les enfants présents dans l'école.

Mme Bonhoure précise qu'il existe encore des soucis avec certaines familles qui ne respectent pas ces nouvelles règles. Les PENCA ne sont pas contre une pénalité financière si cela est trop récurrent afin que les familles comprennent.

Retour de parents sur une cantinière qui à priori crie beaucoup, parle mal et punit les enfants de desserts

→ Il n'y a pas de privation de dessert. Pour se faire entendre et faire respecter un minimum de silence, il arrive que les adultes de la cantine doivent hausser la voix. Cependant Mme Bonhoure précise qu'il y a un manque de respect de la part des enfants envers les adultes.

Peut-on afficher les menus de la cantine le 1^{er} jour du mois sur le tableau d'affichage en plus du blog ?

→ Oui le menu sera affiché.

16. Fête de l'école

L'équipe enseignante souhaite que la fête de l'école ait lieu fin juin. Elle propose ainsi la date du vendredi 28 juin à l'ensemble des personnes.

Date choisie : Les parents d'élèves approuvent la date du 28 juin.

17. Questions PENCA

L'entretien du parking peut-il être fait (haies à tondre, chaîne à réparer, poteau électrique à réparer) ?

→ Si cela n'est pas déjà fait, cela sera fait prochainement...

Comment sont gérées les récréations du matin et de l'après-midi par les enseignants ?

→ Les conflits entre enfants lors des récréations sont gérés sur le moment par les enseignants.

Cependant, les enseignants observent que dans l'ensemble tout se passe relativement bien lors des récréations.

Retour de parents sur un manque de communication entre les familles et le corps enseignant concernant l'information des classes

→ Concernant les absences des enseignants aucune information ne peut être communiquée dans les cahiers car un remplaçant peut être affecté dans une classe le matin même. Concernant les jours de grève des enseignants, la communication a été transmise dans les cahiers. En ce qui concerne le problème de chauffage, les PENCA auraient aimé une réactivité plus rapide du corps enseignant pour l'information car cela a engendré une inquiétude des parents en peu de temps. L'équipe enseignante comprend mais a fait le nécessaire pour que les enfants soient accueillis dans de bonnes conditions.

L'équipe enseignante rappelle qu'il faut impérativement que les parents signent les mots dans le cahier de liaison. De même, les absences des élèves doivent être justifiées par écrit dans le cahier de liaison en plus de l'appel à l'école.

Il est demandé à tous les parents de maternelle d'amener son enfant et de le remettre en main propre le matin à l'enseignant ou l'atsem.

Fin de séance : 20h00

Signatures

Président de séance (Directrice) :

Mme MOYA



Secrétaires de séance :

Mme BELARD, enseignante

Mme BLANC, PENCA

